

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 16 MARS 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. Le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.20, visée en Préfecture le 03.06.20 ;
- Vu l'article R2123-1 du code de la commande publique ;
- Vu la consultation lancée pour la prestation des inscriptions et chronométrage du Gapen'cimes 2023 ;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation, la proposition présentée par la Société AS2PIC est apparue comme économiquement la plus avantageuse pour la commune :

DECIDE

ARTICLE 1 :

Il est conclu un marché à procédure adaptée d'une durée de 9 mois avec la Société AS2PIC (adresse du gérant : Micropolis 05000 GAP) pour la prestation des inscriptions et chronométrage du Gapen'cimes 2023.

ARTICLE 2 :

Le montant est arrêté à la somme de 4 858,00 € HT, soit TTC 5 829.60 €
La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget 2023.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des Sports sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 16 MARS 2023

Le Maire



Roger DIDIER

20 MARS 2023

Transmis en Préfecture le :
Publié ou notifié le :

20 MARS 2023

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_03_138
Objet :	Consultation concernant la prestation des inscriptions et du chronométrage pour le gapencimes 2023 : société AS2PIC.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-16 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20230316-D2023_03_138-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20230316-D2023_03_138-AI-1-1_0.xml	text/xml	942 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_12385.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230316-D2023_03_138-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	49.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 mars 2023 à 11h06min36s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 mars 2023 à 11h06min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 mars 2023 à 11h06min40s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 mars 2023 à 11h11min51s	Reçu par le MI le 2023-03-20